



FORMATION PRATIQUE ET THÉORIQUE

Frais de Dossier ANTS _____ 15,00 €

Formation permis AM voiturette _____ 480,00 €
8 heures, incluant la théorie, la pratique et les fournitures pédagogiques



Pour les mineurs, la présence du représentant légal sera obligatoire lors de la dernière heure de formation.

PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

1 Plaquette « ephoto » (sans lunettes) : conforme ANTS (avec signature électronique et code chiffré)

Carte d'identité recto-verso ou passeport (en cours de validité)

Justificatif de domicile (daté de moins de 6 mois)

Si vous êtes hébergé, il est impératif de joindre :

Les 2 documents doivent être au même nom et prénom que ceux du justificatif

La pièce d'identité recto-verso de l'hébergeur

Une attestation d'hébergement, datée et signée avec la mention « depuis plus de 3 mois »

ASSR 1^{er} ou 2nd niveau OU ASR (Attestation de Sécurité Routière)

Attestation de recensement (entre 16 et 18 ans)

Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (obligatoire de 17 à 25 ans)

Lorsque l'élève n'a pas encore été convoqué, il peut d'ores et déjà être remplacé par l'attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national

JE SUIS UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

- Avis d'imposition
- Taxe foncière
- Taxe d'habitation
- Facture eau
- Facture d'électricité
- Facture de téléphone
- Quittance de loyer
- Attestation titulaire de contrat (eau et électricité)

Si vous êtes mineurs :

- Une **autorisation parentale** sera à signer au bureau lors de l'inscription.

- Si le représentant légal porte un nom différent, merci de fournir le **livret de famille** (pages des parents et de l'enfant).

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

La formation est à régler lors de l'inscription.